

Conseil de l'école universitaire de premier cycle Paris-Saclay
PROCES-VERBAL
Séance du 07 octobre 2021
- en présentiel et visioconférence -

→ Approuvé en séance du ...

MEMBRES :

Présents et représentés :

Monsieur Sid AHMED LABDI, Madame Florence ALBERGE, Monsieur Pascal AUBERT, Monsieur Boris BERNABE, Madame Sarah BORATAV (pouvoir à Monsieur Sid AHMED LABDI), Madame Axelle CHAMPAGNE (pouvoir à Monsieur Pascal AUBERT), Monsieur Frédéric COQUELLE (pouvoir à Madame Florence ALBERGE), Madame Carole PICINALI (DA SILVA), Madame Virginie DEMULIER, Monsieur Laurent DIOP, Madame Nahid EMAD-PETITON, Madame Elodie PROT, Monsieur Philippe GUEZAIS, Monsieur Christophe HELIX, Monsieur Christophe COLBEAU -JUSTIN, Madame Agnès LEBLAIS (pouvoir à Monsieur Nicolas LIEBEAUX), Monsieur Nicolas LIEBEAUX, Madame Sylviane LIOTENBERG (pouvoir à Monsieur Nicolas LIEBEAUX), Monsieur Jean-Gilles MBIANGA, Madame Sophie NADOT, Madame Jamila OUKBIR, Madame Estelle SCHOLASTIQUE, Madame Bénédicte STURBOIS (pouvoir à Madame Elodie PROT), Madame Elisabeth TERRAIL

Excusés :

Madame Catherine AURERIN

Absents :

Monsieur Francisco ALVES, Monsieur Frédéric BAUDIN, Monsieur David BODET, Monsieur Bruno COLOMBO, Monsieur Samuel COSTANTIN, Monsieur François COTTIN, Monsieur Andre DIDIER, Madame Odile JOIN-LAMBERT, Monsieur Denis MERLET, Monsieur Marc PALLARDY, Madame Patricia RACLOT, Monsieur Didier SAMUEL, Monsieur Eric VACARESSE

MEMBRES INVITES :

Présents :

Madame Isabelle DEMACHY, Madame Véronique MATHET, Madame Nathalie HATTON

Excusés :

Madame Loreynne PINSARD-GAUDART

Absents :

Monsieur Gaël DUPIRE, Monsieur Olivier CHOURROT

Ouverture de la séance : 16h09

Le quorum est atteint : 25 votants sont présents ou représentés à raison de 6 pouvoirs.

Ordre du Jour:

- 1) Informations générales sur les actions de l'école (10 minutes)
- 2) Relevé de décision du 3 juin 2021 (vote) (5minutes)
- 3) Affaire financière : BI 2022, AAP 2022 (40 minutes)
- 4) Affaires pédagogiques (50 minutes):
Demande d'accréditation de:
 - La licence Musique et humanités (vote),
 - La licence professionnelle Nouvelle mobilité électrique (vote),
 - La licence biotechnologie (vote)
- 5) PPEI (projet personnel d'études et d'insertion), plan d'actions 2021/2022
- 6) Réforme du BUT, passerelles : Méthode de travail
- 7) Questions diverses

1) Informations générales sur les actions de l'école

Présentation des sujets d'actualités pour l'EUPSaclay :

- Les élus étudiants au Conseil n'ont plus de mandat car ils ne sont plus inscrits en Premier Cycle. Ils participent aux échanges en tant qu'invités sans voter.
- Le **Comité de Direction de l'école Universitaire de Premier Cycle de Paris-Saclay** : il est constitué du directeur, du directeur administratif et financier de l'EUPCPS et des représentants des opérateurs (composantes opératrices de l'Université Paris-Saclay, établissements-composantes opérateurs, composantes opératrices des universités membres associées) et d'un chargé de mission issu des élus étudiants du conseil de l'école universitaire et représentant le vice-président étudiant. (liste transmise pour information aux membres du conseil)
- Mise en place de la **certification en anglais** : Présentation du calendrier
- Présentation de la **newsletter** de l'école pour permettre à tous d'être informé sur les initiatives portées par l'ensemble de la communauté pédagogique actrice de l'Ecole Universitaire de Premier Cycle Paris-Saclay
- Présentation des **SPOCS (Small Private Online Course)** proposés aux étudiants en Licence 1 et Licence 2. Ils visent à développer des compétences autour de deux sujets : « *SPOC Sens Critique, Sciences en Sociétés* » et « *SPOC Transition écologique* »

- La seconde édition du « **concours mon apprentissage en 180 secondes** »
- Le **DU3R** : Cette formation a pour but d'accompagner les étudiants dans la construction de leur projet d'études et professionnel.
- Mis en œuvre d'un **portfolio** (contact : Monsieur Nicolas LIEBEAUX). C'est un outil de soutien qui permet d'évaluer les compétences des étudiants et ainsi les accompagner dans la construction de leur projet.

2) Approbation du procès-verbal

Les votes se font en présentiel et en distanciel (11 personnes votent en présentiel et 11 personnes votent en distanciel).

- **Résultats des votes :**

<i>Nombre de membres votants en distanciel</i>		<i>Nombre de membres votants en présentiel</i>		<i>Total</i>
Votants	11	Votants	11	22
Refus de participer au vote	0	Refus de participer au vote	0	0
Pour	11	Pour	11	22
Contre	0	Contre	0	0
Abstention	0	Abstention	0	0

3) Affaire financière : BI 2022, AAP 2022

- **Présentation du budget initial 2022** de l'École Universitaire de Premier Cycle Paris-Saclay qui utilise des fonds de la loi ORE, ORE Santé, IDEX et du rectorat (DSG).
- **Appel à projets 2022** : pour permettre aux équipes pédagogiques de faire évoluer ou de créer une série de cours, de travaux dirigés ou de travaux pratiques suite à une analyse d'une situation qui nécessite de modifier les pratiques d'apprentissages pour une meilleure réussite des étudiants
Cet appel concerne l'ensemble des formations opérées au sein de l'École Universitaire de Premier cycle Paris Saclay.

4) Affaires pédagogiques

Présentation des nouvelles formations souhaitant demander l'accréditation de l'EUPSaclay. Chaque présentation des licences proposées est suivie d'un vote à main levée.

La question posée est la suivante : Approuvez-vous le projet de création/l'évolution de la formation au sein de l'école Universitaire de Premier Cycle de Paris-Saclay ?

Les votes se font en présentiel et en distanciel (11 personnes votent en présentiel et 14 personnes votent en distanciel).

Les élus souhaitant disposer de plus d'informations sur les maquettes et les contenus pédagogiques des formations seront informés via l'espace TEAMS du Conseil de l'EUPSaclay.

➤ La licence Musique et humanités

La licence Formation Supérieure de Musicien Interprète dénommée FOSMI offre un enseignement de pratique artistique, instrumentale ou vocale. Elle s'adresse aux étudiants qui souhaitent s'orienter vers la musique.

Un DU Formation supérieure Musicien Interprète est adossée à cette licence.

• Résultats des votes :

<i>Nombre de membres votants en distanciel</i>		<i>Nombre de membres votants en présentiel</i>		<i>Total</i>
Votants	14	Votants	11	25
Refus de participer au vote	0	Refus de participer au vote	0	0
Pour	12	Pour	10	22
Contre	0	Contre	0	0
Abstention	2	Abstention	1	3

➤ La licence professionnelle nouvelle mobilité électrique

La licence professionnelle nouvelle mobilité électrique permettra de former des techniciens spécialisés en conception, qualification et maintenance de l'ensemble des équipements de la chaîne de transmission de l'énergie, du réseau électrique à la roue.

• Résultats des votes :

<i>Nombre de membres votants en distanciel</i>		<i>Nombre de membres votants en présentiel</i>		<i>Total</i>
Votants	14	Votants	11	25
Refus de participer au vote	0	Refus de participer au vote	0	0
Pour	12	Pour	10	22
Contre	0	Contre	0	0
Abstention	2	Abstention	1	3

➤ La licence biotechnologie

La formation biotechnologie existe déjà. Elle est adossée à un DEUST dans la même discipline. Il s'agira de faire évoluer cette formation en liant le DEUST à une licence professionnelle.

• Résultats des votes :

<i>Nombre de membres votants en distanciel</i>		<i>Nombre de membres votants en présentiel</i>		<i>Total</i>
Votants	14	Votants	11	25
Refus de participer au vote	0	Refus de participer au vote	0	0
Pour	12	Pour	10	22
Contre	0	Contre	0	0
Abstention	2	Abstention	1	3

5) PPEI (projet personnel d'études et d'insertion), plan d'actions 2021/2022

Cadrage mis en place au sein des formations pour permettre aux étudiants de définir leur projet professionnel par le biais d'activités professionnelles ou d'ateliers.

Le PPEI a pour objectif de permettre à l'étudiant l'acquisition de compétences qualifiantes pour l'insertion professionnelle au niveau de la licence pour les étudiants qui le souhaitent.

Un premier séminaire de coordination inter composante est programmée le Vendredi 22 octobre 2021.

6) Réforme du BUT, passerelles : Méthode de travail

Sujet non abordé, remis à une séance prochaine.

7) Questions diverses

Aucune question de la part des membres présents.

Clôture de la séance : 18h02